

# Comité Syndical du SEBB

Jeudi 11 janvier 2024

à 18h00

À la Communauté de Communes  
du Grand Chambord

# Ordre du jour

## **Gouvernance**

- **Approbation du procès-verbal : comité syndical du 12 Octobre 2023**

## **Finances**

- **Orientations budgétaires – présentation du rapport 2024**
  - **Partie 1 GEMAPI**
  - **Partie 2 Hors GEMAPI**
- **Contributions des membres 2024**
- **Tarifs prestations 2024**
- **Loyer et charges de fonctionnement des locaux - convention avec la Communauté de Communes du Grand Chambord à effet au 01/07/2023.**
- **Dossier D.E.T.R**

## **Personnel**

- **Protection Sociale Complémentaire – revalorisation participation mensuelle**

- **Prime pouvoir d'achat exceptionnelle**

## **Contrat territorial 2024-2029**

- **Point sur l'avancement du contrat territorial**

- **Avenant n°5 – Marché public étude bilan et prospective du contrat territorial du bassin du Beuvron**

- **Demande de subvention 2024 – rétablissement de la continuité écologique**

- **Convention zone humide avec la commune de Bracieux**

- **Convention zone humide avec la commune de Chitenay**

- **Point sur la Déclaration d'Intérêt Générale (D.I.G) et enquête publique**

## **Questions diverses**



# GOUVERNANCE

# Approbation du comité syndical du 12 octobre 2023

- Dernière réunion du comité syndical le 13 octobre 2022,
- Compte-rendu transmis aux membres,
- Approbation du procès verbal,
- Désignation d'un secrétaire de séance.



# FINANCES



# Orientations Budgétaires 2024

## rapport de présentation

# Introduction

- L'année 2024 sera marquée par la signature du contrat territorial 2024-2029
- Le syndicat engagera un programme d'actions annuel et pluriannuel sur le territoire du Syndicat pour les 6 années à venir.
- Le contrat territorial a été validé pour un montant de 4 525 755 € et un montant de reste à charge pour le syndicat de 1 358 862 €, délibération en date du 12/10/2023.



# Aspect budgétaire 2024

- Année -1 du contrat 2024-2029
- Signature du contrat en cours d'année
- Autorisations des partenaires financiers pour engager par anticipation les actions inscrites au contrat et pour recruter un nouveau technicien de rivières
- Environnement de ce nouveau poste : informatique, bureau-mobilier, équipements directes : portable, vêtements...réflexion achat ou location d'un nouveau véhicule...
- Loyers et charges des locaux
- Inflation générale

**ASPECT BUDGETAIRE**

**PREVISIONNEL 2024**

**1 000 000 €**

**Partie 1 : GEMAPI 950 000 €**

**Partie 2 : Hors GEMAPI : OUVRAGES 50 000 €**

**PARTICIPATION DES  
MEMBRES  
382 000 €**

**SUBVENTIONS/AIDES  
CONTRAT TERRITORIAL  
400 000 €**

**AUTOFINANCEMENT  
SEBB  
168 000 €**

**PARTICIPATIONS DES MEMBRES  
50 000 €**

**EPCI – FP  
Tableau clé de  
répartition**

**EPCI – FP et Communes  
Tableau clé de répartition**

**Conforme aux dispositions des statuts validés le 24 décembre 2020  
par arrêté préfectoral avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

# Fonctionnement du Syndicat

- Conformes aux dispositions statutaires validés le 24 décembre 2020 par arrêté préfectoral et applicable au 01 janvier 2021
- Fonctionnement du syndicat « dit à la carte »
- Bloc 1 GEMAPI : items 1-2-5-8
  - 1 : aménagement du bassin versant
  - 2 : entretien et aménagement des cours d'eau
  - 5 : défense contre les inondations
  - 8 : protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et zones humides ...
- Bloc 2 Hors GEMAPI : item 10
  - 10 : entretien, exploitation et mise en conformité des ouvrages hydrauliques dont il est propriétaire ou qui relèvent de l'intérêt général



**GEMAPI**



# Les Recettes

# Financement - année 1 du CT

- Subventions attendues 400 000 € :
- Partenaires financiers : AELB (Agence de l'Eau Loire Bretagne), Région Centre ( subvention Feder), Conseils Départementaux 41 et 45 .
- Les postes actuels de cheffe de projet et de technicien sont financés à 80 % : salaires+ charges + forfait fonctionnement.
- Le poste de secrétariat à 30% : salaire et charges
- Le nouveau poste de technicien sera financé à 80 %.
- Fin de l'étude Bilan et prospective du prochain contrat financement à 80 % ( financement du précédent contrat)
- Année 1 – 2024 du contrat territorial : détails des aides

Thématique d'action	Action	Description et commentaires	Cours d'eau	Communes	Coût prévisionnel des actions TTC	Taux AELB	Taux Région CVL	Taux CD 41	Taux CD 45	Taux reste à charge	Reste à charge	MO
<b>Total actions année 1/2024</b>					<b>335 584 €</b>						<b>77 645 €</b>	
Animation	<b>Total action Animation</b>				<b>839 €</b>						<b>839 €</b>	<b>CEN41</b>
	Animation sur les zones humides		Bassin versant	Bassin versant	0 €	60%	0%	0%	0%	0%	-00 €	CEN41
	Communication sur les zones humides		Bassin versant	Bassin versant	839 €	50%	0%	0%	0%	100%	839 €	CEN41
Continuité	<b>Total action Continuité</b>				<b>39 000 €</b>						<b>4 200 €</b>	
	Restauration de la continuité à Courmemin	étude avec élaboration projet arasement	Nizeron	Courmemin	3 000 €	70%	0%	30%	0%	0%	-00 €	SEBB
		travaux arasement	Nizeron	Courmemin	24 000 €	70%	30%	0%	0%	0%	-00 €	SEBB
	Etude restauration de la continuité des Ruisseau de la Fosse	contournement - étude avec élaboration projet	Beuvron	Ouchamps	6 000 €	50%	0%	30%	0%	20%	1 200 €	SEBB
	Etude restauration de la continuité Villedard	arasement partiel - étude avec élaboration projet	Bourillon	Marcilly-en-Villette	6 000 €	50%	0%	0%	0%	50%	3 000 €	Privé
Hydrologie	<b>Total action Hydrologie</b>				<b>58 400 €</b>						<b>11 680 €</b>	
	Etude zone humide de Bracieux	inventaire faunistique, floristique et potentiel écologique de la zone	Beuvron	Bracieux	6 000 €	70%	0%	10%	0%	20%	1 200 €	SEBB
	Etude zone humide de Chitenay	inventaire faunistique, floristique et potentiel écologique de la zone	Ruisseau de la Fosse	Chitenay	5 000 €	70%	0%	10%	0%	20%	1 000 €	SEBB
	Restauration bras mort (frayère)		Ruisseau des Forges	Vannes-sur-Cosson	47 400 €	70%	10%	0%	0%	20%	9 480 €	SEBB
Morphologie	<b>Total action Morphologie</b>				<b>182 778 €</b>						<b>36 556 €</b>	
	<i>Franchissement piscicole (petite continuité)</i>				36 000 €						7 200 €	SEBB
		ennoisement radier par recharge aval	Arignan	Ligny-le-Ribault	6 000 €	50%	20%	0%	10%	20%	1 200 €	SEBB
		ennoisement radier par recharge aval	Cosson	Sennely	6 000 €	50%	20%	0%	10%	20%	1 200 €	SEBB
		ennoisement radier par recharge aval			6 000 €	50%	20%	0%	10%	20%	1 200 €	SEBB
		ennoisement radier par recharge aval	Gravotte	Cerdon	6 000 €	50%	20%	0%	10%	20%	1 200 €	SEBB
		ennoisement radier par recharge aval	Ruisseau de la Pous	Sennely	6 000 €	50%	20%	0%	10%	20%	1 200 €	SEBB
		ennoisement radier par recharge aval	Ruisseau des Forges	Vannes-sur-Cosson	6 000 €	50%	20%	0%	10%	20%	1 200 €	SEBB
		Mise en place d'épis	Cosson	Crouy-sur-Cosson	85 578 €	50%	0%	30%	0%	20%	17 116 €	SEBB
		<i>Recharge granulométrique</i>			61 200 €						12 240 €	SEBB
		Cosson	Sennely	45 600 €	50%	0%	0%	30%	20%	9 120 €	SEBB	
		Ruisseau de la Pous	Sennely	15 600 €	50%	0%	0%	30%	20%	3 120 €	SEBB	
Suivi	<b>Total actions Suivi</b>				<b>54 567 €</b>						<b>24 370 €</b>	
	I2M2		Bassin versant	Bassin versant	3 800 €	50%	0%	0%	20%	30%	1 140 €	SEBB
	Mise en place stations hydrologiques		Bassin versant	Bassin versant	40 000 €	50%	0%	0%	0%	50%	20 000 €	SEBB
	Etude préalable aux travaux zones humides	Suivis faunistique, floristique et piézométrique	Mardereau	Fontaines en Sologne	10 767 €	70%	0%	0%	0%	30%	3 230 €	CEN41

# Les contributions des membres

- Mode de calcul de la clé répartition : conforme statuts
  - 4/10 : Population légale municipale prorata surface bassin versant, (*actualisation population INSEE 2022*)
  - 2/10 : surface comprise sur le bassin versant du Beuvron,
  - 3/10 : linéaire de rives de Beuvron et de Cosson classés liste 2,
  - 1/10 : linéaire de rives du Beuvron et du Cosson hors liste 2 et de tous les affluents

- Clé de répartition convertie en % entre les membres  
Le produit attendu pour 2024 sera proposé à 382 000 €, soit une augmentation de 5%.

## Reconductions des Modalités :

- Premier appel des cotisations :  
Acompte de 50 % : après le vote du Budget Primitif
- Deuxième appel des cotisations  
Solde de 50 % : septembre 2023

# Contributions 2024 - GEMAPI

GEMAPI	Montant des contributions 2024		1er semestre 2024	2eme semestre 2024
<b>MEMBRES EPCI-FP</b>	<b>Clé repartition %</b>	<b>382 000.00 €</b>	<b>191 000.00 €</b>	<b>191 000.00 €</b>
AGGLOPOLYS	24.20	92 444.00 €	46 222.00 €	46 222.00 €
CŒUR DE SOLOGNE	12.25	46 795.00 €	23 397.50 €	23 397.50 €
GRAND CHAMBORD	19.46	74 337.20 €	37 168.60 €	37 168.60 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.20	4 584.00 €	2 292.00 €	2 292.00 €
SAULDRE ET SOLOGNE	2.73	10 428.60 €	5 214.30 €	5 214.30 €
SOLOGNE DES RIVIERES	0.81	3 094.20 €	1 547.10 €	1 547.10 €
VAL DE CHER CONTROIS	5.25	20 055.00 €	10 027.50 €	10 027.50 €
SOLOGNE DES ETANGS	13.83	52 830.60 €	26 415.30 €	26 415.30 €
PORTES DE SOLOGNE	15.02	57 376.40 €	28 688.20 €	28 688.20 €
VAL DE SULLY	3.93	15 012.60 €	7 506.30 €	7 506.30 €
GIENNOIS	0.35	1 337.00 €	668.50 €	668.50 €
LES LOGES	0.97	3 705.40 €	1 852.70 €	1 852.70 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>382 000.00 €</b>	<b>191 000.00 €</b>	<b>191 000.00 €</b>

GEMAPI	Montant des contributions 2023		Montant des contributions 2024		Montant
<b>MEMBRES EPCI-FP</b>	<b>Clé repartition %</b>	<b>364 000.00 €</b>	<b>Clé repartition %</b>	<b>382 000.00 €</b>	<b>18 000.00 €</b>
AGGLOPOLYS	24.20	88 088.00 €	24.20	92 444.00 €	4 356.00 €
CŒUR DE SOLOGNE	12.25	44 590.00 €	12.25	46 795.00 €	2 205.00 €
GRAND CHAMBORD	19.46	70 834.40 €	19.46	74 337.20 €	3 502.80 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.20	4 368.00 €	1.20	4 584.00 €	216.00 €
SAULDRE ET SOLOGNE	2.73	9 937.20 €	2.73	10 428.60 €	491.40 €
SOLOGNE DES RIVIERES	0.81	2 948.40 €	0.81	3 094.20 €	145.80 €
VAL DE CHER CONTROIS	5.25	19 110.00 €	5.25	20 055.00 €	945.00 €
SOLOGNE DES ETANGS	13.83	50 341.20 €	13.83	52 830.60 €	2 489.40 €
PORTES DE SOLOGNE	15.02	54 672.80 €	15.02	57 376.40 €	2 703.60 €
VAL DE SULLY	3.93	14 305.20 €	3.93	15 012.60 €	707.40 €
GIENNOIS	0.35	1 274.00 €	0.35	1 337.00 €	63.00 €
LES LOGES	0.97	3 530.80 €	0.97	3 705.40 €	174.60 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>364 000.00 €</b>	<b>100.00</b>	<b>382 000.00 €</b>	<b>18 000.00 €</b>

# Autofinancement

- Préviation de 168 000 € : fonds libres du syndicat
- Résultats 2023 :

COMPTE ADMINISTRATIF 2023			
<b>RESULTAT - SECTION FONCTIONNEMENT</b>			
FONCTIONNEMENT	2023	Résultat antérieur - report	Résultat cumulé 2023
RECETTES	588 370.78 €	1 094 574.43 €	1 682 945.21 €
DEPENSES	452 412.31 €		452 412.31 €
RESULTAT	135 958.47 €	1 094 574.43 €	1 230 532.90 €
<b>RESULTAT - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
INVESTISSEMENT	2023	Résultat antérieur - report	Résultat cumulé 2023
RECETTES	33 885.00 €	190 802.00 €	224 687.00 €
DEPENSES	20 308.67 €		20 308.67 €
RESULTAT	13 576.33 €	190 802.00 €	204 378.33 €



# Les Dépenses

# Actions et travaux 2024

## Année 1 Contrat Territorial 2024-2029

- **Animation :**

Communication zone humide

- **Continuité écologique :**

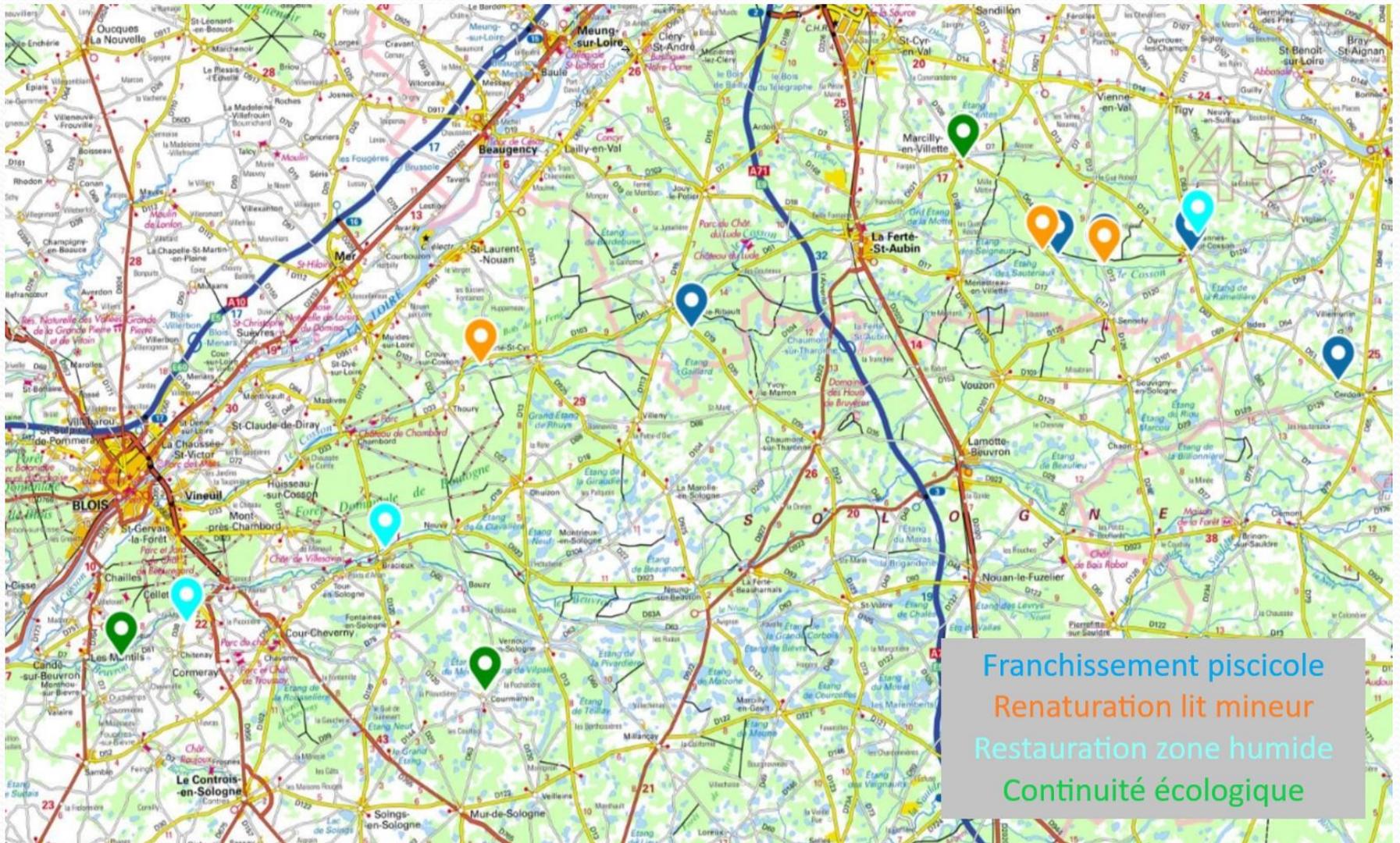
- Restauration de la continuité sur le Nizeron : arasement d'ouvrage à Courmemin
- Projet de contournement sur le Beuvron à Ouchamps, étude et projet
- Arasement partiel d'un ouvrage (villedamé) sur le Bourillon à Marcilly en Villette, étude et projet

- **Hydrologie :**

- Etudes pour des zones humide Bracieux, Chitenay et Vannes sur cosson.

- **Morphologie :**

- Travaux de franchissement piscicole sur 4 secteurs :
  - l'Arignan à Ligny le Ribault,
  - Le Cosson et le Ruisseau de la Poustière à Sennely,
  - la Gravotte à Cerdon
  - le ruisseau des forges à Vannes sur cosson.
- Mise en place d'épis sur le Cosson à Crouy sur Cosson,
- Recharge granulométrique sur le Cosson et le Ruisseau de la Poustière à Sennely,



Franchissement piscicole  
Renaturation lit mineur  
Restauration zone humide  
Continuité écologique

# Planning des travaux en régie

PRÉVISION TRAVAUX EN REGIE 2024 : EQUIPE ( 3 agents)	Localisation	Jours	Financement	
<b>Travaux CTMA 2024/2029</b>				
Actions CTMA - 1er année 2024	Le Cosson, Ruisseau de la Poustière	18	12 000 €	50% -ctma
<b>Lutte contre les especes envahissantes</b>				
Lutte Grenouille Taureau - convention mads avec le CDPNE	prospection pontes, barrière de	35	0 €	100% sebb
Programme d'arrachage Jussie et/ou renouée du japon		15	14 400 €	40%   CD 41
<b>Autres actions SEBB (hors CTMA)</b>				
Prestation "embacles" avec accord du riverain propriétaire		30	oui	300 €/jours
Entretien des cours d'eau	La Bonneheure, La Tharonne	76	non	100% sebb
Gestion embâcles SEBB		10	non	100% sebb
Entretien barrages SEBB (accès, nettoyage vannes)		10	non	100% sebb
Nécessité de service		5	non	100% sebb
	<b>Total</b>	199		

# Etude bilan et contrat territorial

- Rappel : choix d'un cabinet d'étude en décembre 2020
- Lancement de l'étude et signature du marché le 18/02/2021
- Reste à exécuter en 2024 : Phase 4 et reproduction des documents
- Frais annexes liés à la DIG : annonces légales enquête publique, commissaire enquêteur ...

ETUDE BILAN ET PROSPECTIVE DU PROCHAIN CONTRAT TERRITORIAL			
Etablissement 4 phases - marché signé le 18/02/2021- montant ttc		109 350.00 €	Réalisé
			mandaté
Phase 1	Evaluation du Contrat territorial 2016-2021 et bilan	53 592.00 €	373/2021
Phase 2	Diagnostic multithématique du territoire	31 728.00 €	209/2022
Phase 3	Elaboration d'un programme d'actions	13 872.00 €	173/2023
	reproduction version papier -version informatique	2 358.00 €	
Tranche optionnelle			
Phase 4	Rédaction des dossiers réglementaires	7 800.00 €	
		Total mandaté	99 192.00 €

# Prévention des inondations

- Dispositif de mesure et d'information hydraulique
  - 10 stations installées sur le bassin par le syndicat
  - Année 2 - du contrat Aquasys 2023-2026 soit 7200 €/an
  - Charges de fonctionnement
  - Amélioration du dispositif : acquisition des mesures de débit – inscrit au contrat territorial ( subvention 50%)
- Lancement d'une nouvelle consultation : Etude
  - Commune de Sennely : Etude hydraulique : 25 000 €

# Communication

- Site internet : fonctionnement et actualisation
- Edition annuelle de la plaquette :
  - « Au fil du Beuvron – Bilan d'activité »
- En cours de réflexion : édition d'une plaquette
- Vêtements logotiser SEBB : agents/personnel et membres de bureau pour les visites de terrains
- Animation et manifestation 2024 à définir

# Personnel au 01/01/2024

- Salaires et charges de personnel : 6,75 ETP
- Recrutement d'un nouveau technicien de rivières au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024

Tableau des effectifs au 01/01/2024					
secteur	Grade	Catégorie	budgétaires	pourvus	TC
Filière administrative					
FPT	Rédacteur principal de 1er classe	B	1	1	TC
Filière technique					
FPT	Ingénieur contractuel	A	1	1	TC
FPT	Technicien de rivières	B	1	0	TC - RECRUTEMENT EN COURS
	Technicien de rivières		1	1	CDI Droit privé- TC
	Chef d'équipe		1	1	CDI Droit privé- TC
	Chef d'équipe suppléant		1	1	CDI Droit privé- TC
	Agent		1	1	CDI Droit privé- TC
	Agent		0	0	CDI Droit privé- TC
<b>TOTAL</b>			<b>7</b>	<b>6</b>	

# Charges générales

- Déménagement des bureaux : décembre 2022
- Déménagement du local technique : mai 2023
- Loyer et charges des locaux :
  - Convention d'occupation partielles des locaux avec la Communauté de Communes du Grand Chambord
  - Effet rétroactif au 01/07/2023 : 2 trimestres 2023
  - Année 2024 : 4 trimestres
  - Loyer annuel 16 000 € + charges annuels 7000 €

## ● L'équipe technique :

- Renouvellement du matériel (tronçonneuses, treuil ...),
- Entretien et fonctionnement de 2 véhicules (assurances)
- Vêtements de travail et de sécurité
- Petits équipements, matériel, forfaits portables ...
- Formation de bucheronnage : permis de tronçonneuse
- Permis Bateau en cours pour 2 agents

## ● 2 Techniciens de rivières :

- Matériel, vêtements de travail, forfaits portables
- Entretien et fonctionnement de 2 véhicules (assurance)
- Formations professionnelles

## ● Responsable Administration/comptable/RH

- Contrat et licence Berger-levrault
  - comptabilité et RH
  - Dématérialisation et transmission des actes

## ● Cheffe de Projet du CT/animation

- Loyer véhicule de location : Dacia Sandéro stepway
- Convention avec Pilote 41 : Système d'Information Géographique
- Marché Public : Adhésion plate forme (marchés sécurisés)
- Formations professionnelles
- Communication : manifestation et animation
- Vêtement de travail

# Autres charges

- Indemnités des élus, cotisations, déplacements et colloques.
- Dotation aux amortissements
- Amortissement au prorata temporis – durée fixées par délibérations en date 12/10/2023
- Acquisitions 2023 et amortissements :
  - Mobilier de bureau et agencement : 6 814,16 € / 5 ans soit 1362.83 €/an
  - Signalétique et enseignes des locaux : 1 454,71 / 5 ans soit 290,94 €/an
  - Acquisition armoire monobloc atelier : 899,42 € /1 an : bien faible valeur
  - Matériel et outillage atelier : 663,32 € /1 an : bien faible valeur
  - Matériel perforateur : 624,20 € / 1 an : bien faible valeur
  - Agencement atelier : coin cuisine : 507.90 € / 1 an : bien faible valeur

# GEMAPI : (fonctionnement général)

<b>PREVISSIONNEL DES DEPENSES 2024</b>	<b>GEMAPI</b>
ETUDE BILAN et C.T (solde) - D.I.G	30 000 €
DISPOSITIF DE MESURE (fonctionnement)	15 000 €
COMMUNICATION	5 000 €
ETUDE COMMUNE DE SENNELY	25 000 €
ACTIONS CT 2024 (Hors travaux régie)	259 000 €
CHARGES GENERALES (011)	168 000 €
CHARGES DE PERSONNEL (012) : 6.75 ETP	328 000 €
AUTRES CHARGES (65-66-022-042)	120 000 €
<b>TOTAL PREVISSIONNEL</b>	<b>950 000 €</b>

# Hors GEMAPI

Item 10 :

Entretien et Fonctionnement des ouvrages existants  
appartenant au syndicat

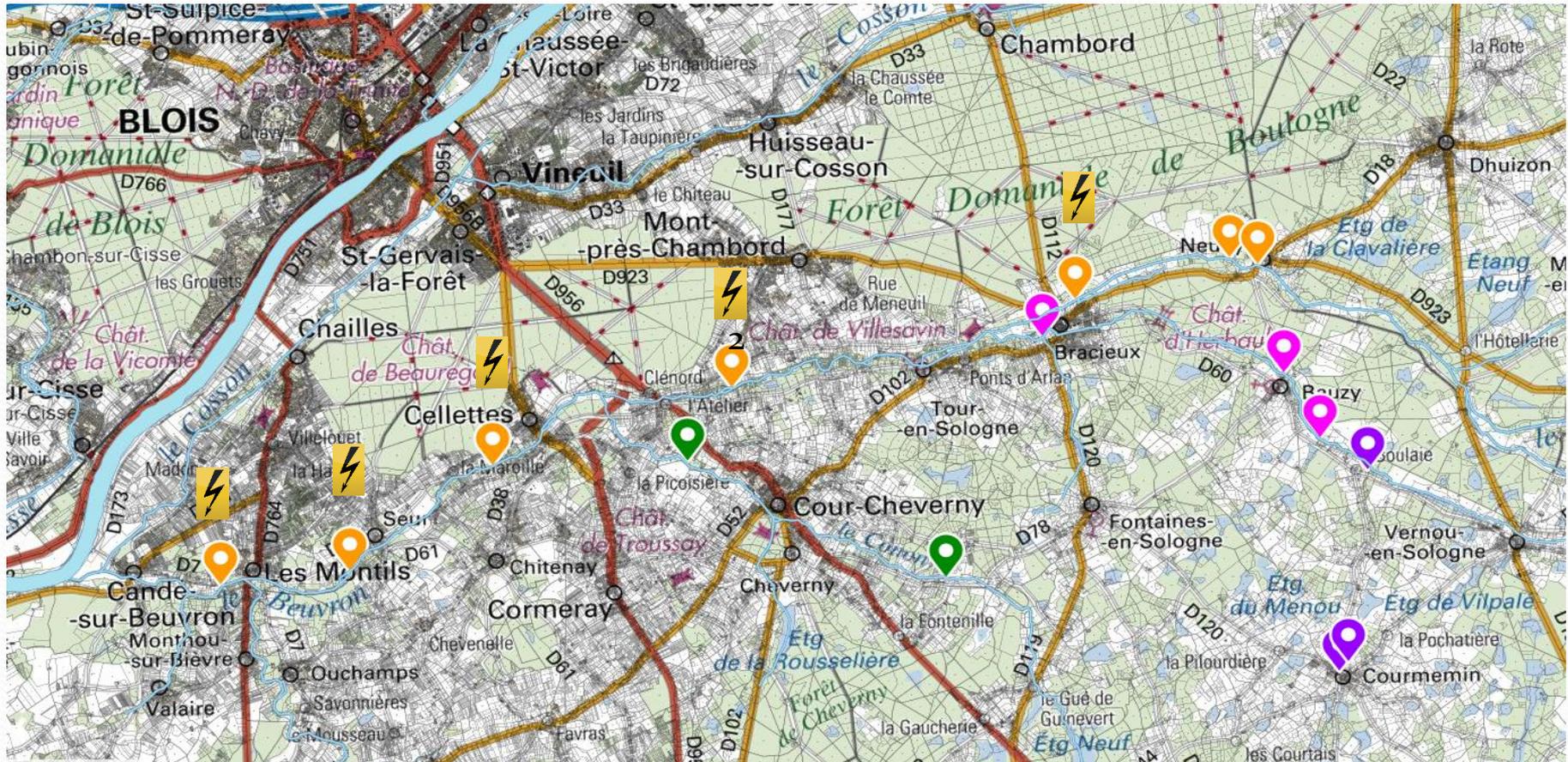
# Ouvrages appartenant au SEBB

- Suite au transfert des syndicats de rivières:

Gestion et entretien de 15 ouvrages :

- 2 ouvrages sur le Nizeron,
- 3 ouvrages sur la Bonneheure,
- 2 ouvrages sur le Conon,
- Et 8 ouvrages sur le Beuvron dont 5 électrifiés :
  - Barrage du Verger – Bracieux,
  - Barrage de Pezay – Mont-Près-Chambord,
  - Barrage la Varenne – Cellettes,
  - Barrage les Romarins – Ouchamps/Seur,
  - Barrage de Rouillon – Monthou-sur-Bièvre/Les Montils.

# Cartographie des ouvrages



 Beuvron (8)

 Bonneheure (3)

 Conon (2)

 Nizeron (3)



# LES RECETTES

# Les contributions des membres

- Mode de calcul de la clé répartition : conforme statuts
  - 4/10 : Population légale municipale prorata surface bassin versant, (*actualisation population INSEE 2022*)
  - 2/10 : surface comprise sur le bassin versant du Beuvron,
  - 3/10 : linéaire de rives de Beuvron et de Cosson classés liste 2,
  - 1/10 : linéaire de rives du Beuvron et du Cosson hors liste 2 et de tous les affluents (cartographie des cours d'eau).

- Clé de répartition convertie en % entre les membres
- Le produit attendu 2024 : 50 000 €
- Baisse de 10 000 € ( Plus d'emprunt )

### Reconductions des Modalités :

- Premier appel des cotisations :  
Acompte de 50 % : après le vote du Budget Primitif
- Deuxième appel des cotisations  
Solde de 50 % : septembre 2023

# Contributions 2024 –Hors Gémapi

Hors GEMAPI -Item 10 - ouvrages	Montant des contributions 2024		1er semestre 2024	2e semestre 2024
<b>MEMBRES EPCI -FP et communes</b>	<b>%</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>25 000.00 €</b>	<b>25 000.00 €</b>
AGGLOPOLYS	29.70	14 850.00 €	7 425.00 €	7 425.00 €
CŒUR DE SOLOGNE	15.60	7 800.00 €	3 900.00 €	3 900.00 €
GRAND CHAMBORD	24.08	12 040.00 €	6 020.00 €	6 020.00 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.58	790.00 €	395.00 €	395.00 €
CC SAULDRE ET SOLOGNE		0.00 €	0.00 €	0.00 €
commune d'ARGENT SUR SAULDRE	0.59	295.00 €	147.50 €	147.50 €
Commune de BRINON SUR SAULDRE	2.74	1 370.00 €	685.00 €	685.00 €
Commune de CLEMONT	0.48	240.00 €	120.00 €	120.00 €
CC SOLOGNE DES RIVIERES	1.05	525.00 €	262.50 €	262.50 €
VAL DE CHER CONTROIS	6.60	3 300.00 €	1 650.00 €	1 650.00 €
SOLOGNE DES ETANGS	17.58	8 790.00 €	4 395.00 €	4 395.00 €
PORTES DE SOLOGNE				
VAL DE SULLY				
GIENNOIS				
LES LOGES				
commune de VIENNE EN VAL				
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>25 000.00 €</b>	<b>25 000.00 €</b>

Hors GEMAPI -Item 10 - ouvrages	Montant des contributions 2023		Montant des contributions 2024		montant
<b>MEMBRES EPCI -FP et communes</b>	<b>%</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>%</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>-10 000.00 €</b>
AGGLOPOLYS	29.70	17 820.00 €	29.70	14 850.00 €	-2 970.00 €
CŒUR DE SOLOGNE	15.60	9 360.00 €	15.60	7 800.00 €	-1 560.00 €
GRAND CHAMBORD	24.08	14 448.00 €	24.08	12 040.00 €	-2 408.00 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.58	948.00 €	1.58	790.00 €	-158.00 €
CC SAULDRE ET SOLOGNE				0.00 €	0.00 €
commune d'ARGENT SUR SAULDRE	0.59	354.00 €	0.59	295.00 €	-59.00 €
Commune de BRINON SUR SAULDRE	2.74	1 644.00 €	2.74	1 370.00 €	-274.00 €
Commune de CLEMONT	0.48	288.00 €	0.48	240.00 €	-48.00 €
CC SOLOGNE DES RIVIERES	1.05	630.00 €	1.05	525.00 €	-105.00 €
VAL DE CHER CONTROIS	6.60	3 960.00 €	6.60	3 300.00 €	-660.00 €
SOLOGNE DES ETANGS	17.58	10 548.00 €	17.58	8 790.00 €	-1 758.00 €
PORTES DE SOLOGNE					0.00 €
VAL DE SULLY					0.00 €
GIENNOIS					0.00 €
LES LOGES					0.00 €
commune de VIENNE EN VAL					0.00 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>100.00</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>10 000.00 €</b>



# Les Dépenses

# Fonctionnement des ouvrages

- Personnel entretien et accès des ouvrages
- Travaux d'entretien et de réparation
- Charges de fonctionnement
- Assurance

# BLOC : hors GEMAPI

<b>PREVISIONNEL DES DEPENSES</b>	<b>Hors GEMAPI</b>
PERSONNEL SEBB : ENTRETIEN ET ACCES DES OUVRAGES	7 500 €
ASSURANCES OUVRAGES/BARRAGES	4 000 €
ELECTRICITE BARRAGES	2 500 €
ENTRETIEN ET REPARATIONS OUVRAGES	34 000 €
DEPENSES IMPREVUES	2 000 €
<b>TOTAL PREVISIONNEL</b>	<b>50 000 €</b>

# Fin de la présentation : rapport des orientations budgétaires

- Débats / Questions,
- Délibération : vote.

# Contributions des membres 2024 – récapitulatif global

Montant des contributions	GEMAPI 2023		GEMAPI 2024 + 5%		montant	Hors GEMAPI 2023		Hors GEMAPI -2024		montant	delta
	%	364 000.00 €	%	382 000.00 €	augmentation	%	60 000.00 €	%	50 000.00 €	diminution	montant
MEMBRES EPCI-FP											
AGGLOPOLYS	24.20	88 088.00 €	24.20	92 444.00 €	4 356.00 €	29.70	17 820.00 €	29.70	14 850.00 €	-2 970.00 €	1 386.00 €
CCEUR DE SOLOGNE	12.25	44 590.00 €	12.25	46 795.00 €	2 205.00 €	15.60	9 360.00 €	15.60	7 800.00 €	-1 560.00 €	645.00 €
GRAND CHAMBORD	19.46	70 834.40 €	19.46	74 337.20 €	3 502.80 €	24.08	14 448.00 €	24.08	12 040.00 €	-2 408.00 €	1 094.80 €
ROMORANTINAIS ET MONESTOIS	1.20	4 368.00 €	1.20	4 584.00 €	216.00 €	1.58	948.00 €	1.58	790.00 €	-158.00 €	58.00 €
SAULDRE ET SOLOGNE	2.73	9 937.20 €	2.73	10 428.60 €	491.40 €						491.40 €
commune d'ARGENT SUR SAULDRE						0.59	354.00 €	0.59	295.00 €	-59.00 €	-59.00 €
Commune de BRINON SUR SAULDRE						2.74	1 644.00 €	2.74	1 370.00 €	-274.00 €	-274.00 €
Commune de CLEMONT						0.48	288.00 €	0.48	240.00 €	-48.00 €	-48.00 €
SOLOGNE DES RIVIERES	0.81	2 948.40 €	0.81	3 094.20 €	145.80 €	1.05	630.00 €	1.05	525.00 €	-105.00 €	40.80 €
VAL DE CHER CONTROIS	5.25	19 110.00 €	5.25	20 055.00 €	945.00 €	6.60	3 960.00 €	6.60	3 300.00 €	-660.00 €	285.00 €
SOLOGNE DES ETANGS	13.83	50 341.20 €	13.83	52 830.60 €	2 489.40 €	17.58	10 548.00 €	17.58	8 790.00 €	-1 758.00 €	731.40 €
PORTES DE SOLOGNE	15.02	54 672.80 €	15.02	57 376.40 €	2 703.60 €						2 703.60 €
VAL DE SULLY	3.93	14 305.20 €	3.93	15 012.60 €	707.40 €						707.40 €
GIENNOIS	0.35	1 274.00 €	0.35	1 337.00 €	63.00 €						63.00 €
LES LOGES	0.97	3 530.80 €	0.97	3 705.40 €	174.60 €						174.60 €
commune de VIENNE EN VAL											0.00 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>100.00</b>	<b>364 000.00 €</b>	<b>100.00</b>	<b>382 000.00 €</b>	<b>18 000.00 €</b>	<b>100.00</b>	<b>60 000.00 €</b>	<b>100.00</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>-10 000.00 €</b>	<b>8 000.00 €</b>

- *Délibération*

# Tarifs 2024 – prestations

Reconduction des tarifs 2023 - délibération 13/10/2022

- Journée prestation équipe : 750 € et demi-journée 375 €
- Précisions suivantes :
  - Entretien des cours d'eau
  - Intervention espèces végétales envahissantes
  - Intervention embâcles après procédure de relance et mise en demeure
- Journée prestation technicien de rivières : 315 €
- Demi-journée prestation technicien de rivières : 157,50 €
- Journée intervention embâcles : 300 €
- Demi-journée intervention embâcles : 150 €
- *Délibération*

# Loyer et charges de fonctionnement des locaux : bureaux et atelier du SEBB

- Convention d'occupation partielle de locaux avec la communauté de communes du Grand Chambord à compter du 01/01/2024 ;
  - Loyer 16 000 €/an soit 4000 €/trimestre : 1 333,33 €/mois
  - Charges 6 988,72 €/an soit 1747 €/trimestre : 582.39 €/mois
  - Effet rétroactif au 01/07/2023
  - Durée de la convention 20 ans, soit 30 juin 2043
- Autorisation à donner au président pour signer la convention
- *Délibération*

# Dossier D.E.T.R - 2024

- Sollicitation devis auprès de notre prestataire informatique :
  - équipement informatique et prestations
  - Montant du devis 2950.85 €
- Sans suite car devis inférieur à 6 000 €



# PERSONNEL

# Protection sociale complémentaire

- Adhésion aux contrats « groupe » proposés par le C.D.G.41 depuis le 01.01.2023
- Couverture santé : tous les agents adhèrent au contrat groupe : Intériale mutuelle
  - Participation 2023 : 15 €/agent/mois
- Couverture prévoyance : 1 adhésion – agent F.P.T au contrat groupe : Territoria prévoyance
  - Participation 2023 : 15 €/agent/mois
- Proposition de revaloriser la participation à 18 €/mois
  - *Délibération*

# Prime Pouvoir d'achat

- Décret 2023-1006 du 31/10/2023
- Délibération après avis préalable de la Comité Social Territorial du Centre de Gestion 41
- Avis favorable de la C.S.T en date 07/12/2023
- Bénéficiaires : 6 agents de la collectivité
- Prime fixée : selon la condition de la rémunération brut au titre de la période du 01/07/2022 au 30/06/2023 ( grille définie par le décret)
- Montant global des primes : 3 550 €
- Versement en 1 fois avant le 30/06/2024
- *Délibération*



# CONTRAT TERRITORIAL 2024-2029

# • Début du CT 2024-2029 au 1<sup>er</sup> janvier 2024

## • 1<sup>er</sup> COPIL à prévoir en mars/avril pour année 1 du CT :

Thématique d'actions	Volet	Action	Description et commentaires	Maîtrise d'ouvrage	Cours d'eau	Communes
Animation		Animatrice CT	1 ETP	SEBB	-	-
		Secrétariat	0,5 ETP	SEBB	-	-
		Technicien	1 ETP	SEBB	-	-
		Technicien poste à créer	1 ETP	SEBB	-	-
		Animation sur les zones humides	Animation, gestion préservation et communication en faveur des zones humides (26j)	CEN 41	Bassin versant	Bassin versant
		Sensibilisation sur les zones humides	Sensibilisation zones humides (9j)	CEN 41	Bassin versant	Bassin versant
	Sensibilisation sur les milieux aquatiques	Sensibilisation et communication sur divers sujets portant sur les milieux aquatiques	SEBB	Bassin versant	Bassin versant	
Milieux aquatiques	Continuité	Restauration de la continuité écologique à Courmemin (arasement)	étude avec élaboration projet arasement travaux arasement	SEBB	Nizeron	Courmemin
		Restauration de la continuité écologique des Romarins (Liste 2)	étude technique avec élaboration projet contournement	SEBB	Nizeron	Courmemin
		Restauration de la continuité écologique Villedanné (Liste 2)	étude technique avec élaboration projet arasement partiel	SEBB	Beuvron	Ouchamps
	Morphologie	Franchissement piscicole (petite continuité)	ennoisement radier de ponts toujours utilisés par recharge aval	SEBB	Arignan	Ligny-le-Ribault
		Franchissement piscicole (petite continuité)	ennoisement radier de ponts toujours utilisés par recharge aval	SEBB	Cosson	Sennely
		Franchissement piscicole (petite continuité)	ennoisement radier de ponts toujours utilisés par recharge aval	SEBB	-	-
		Franchissement piscicole (petite continuité)	ennoisement radier de ponts toujours utilisés par recharge aval	SEBB	Gravotte	Cerdon
		Franchissement piscicole (petite continuité)	ennoisement radier de ponts toujours utilisés par recharge aval	SEBB	Ruisseau de la Poustière	Sennely
		Franchissement piscicole (petite continuité)	ennoisement radier de ponts toujours utilisés par recharge aval	SEBB	Ruisseau des Forges	Vannes-sur-Cosson
		Mise en place d'épis		SEBB	Cosson	Crouy-sur-Cosson
Zones humides	Hydrologie	Restauration de la zone humide de Bracieux	Etude préalable aux travaux : inventaire faunistique, floristique, potentiel écologique de la zone et cadrage projet	SEBB	Beuvron	Bracieux
		Restauration de la zone humide de Chitenay	Etude préalable aux travaux : inventaire faunistique, floristique, potentiel écologique de la zone et cadrage projet	SEBB	Ruisseau de la Fossardière	Chitenay
		Groupe de travail plans d'eau et zones humides	Avec divers acteurs de terrain et sur toute la durée du contrat. Action ciblée sur les 5 masses d'eau prioritaires vis-à-vis des plans d'eau (au moins pour la thématique "plans d'eau", thématique "zone humide" élargie au bassin)	SEBB	5 masses d'eau prioritaires (plans d'eau) + bassin (zones humides)	-
	Etude	Etude préalable aux travaux de zones humides	Plan de gestion prairie de Plessis (évaluation et renouvellement) ; Etude foncière pour la conservation des zones humides (41j)	CEN 41	-	-
Suivi		Amélioration du suivi quantitatif du réseau hydrographique	Amélioration des stations de mesures du SEBB pour acquérir des mesures de débit	SEBB	Bassin versant	Bassin versant
		I2M2 45	6 i2m2 répartis selon les travaux planifiés tarif unitaire rentenu 1900	SEBB	Bassin versant	Bassin versant

D'abord réalisation des actions non soumises à autorisation auprès services de l'Etat

# Avenant n°5 – marché public

## Etude bilan et prospective du C.T

Pour rappel :

- Marché signé le 18/02/2021 – durée 1 an
- Avenant n° 1 signé le 22/03/2022: fin de l'étude au 30/06/2022
- Avenant n° 2 signé le 14/06/2022: fin de l'étude au 3/11/2022
- Avenant n° 3 signé le 13/10/2022: fin de l'étude au 31/03/2023
- Avenant n°4 signé le 09/03/2023: fin de l'étude au 29/04/2023
- Nouveau report au 30/06/2024 – avenant °5
  - Phase finale et optionnelle du marché
  - *Délibération*

# Demande de subvention 2024

- Rétablissement de la continuité écologique :
  - Sur le Nizeron : arasement de l'ouvrage (non classé) au niveau de la STEP à Courmemin

*Délibération*

# Convention zone humide avec la commune de Bracieux

Restauration de la zone humide des prés de l'Eglise (CT 2024-2029) :

- Etude (2024 : Année 1)
- Travaux (2025 : Année 2)
- Aménagements (2025 : Année 2)



2,3 ha

*Multi bénéfiques pour la Commune et le SEBB*

↳ Convention pour fixer les engagements de chaque partie et permettre la réalisation du projet

*Délibération*

# Convention zone humide sur la commune de Chitenay

Restauration de la zone humide de l'étang frileux (CT 2024-2029)  
sur les parcelles du Syndicat Val du Beuvron :

- Etude (2024 : Année 1)
- Travaux (2025 : Année 2)
- Aménagements (2025 : Année 2)



*Multi bénéfiques pour le Syndicat et le SEBB*

↳ Convention pour fixer les engagements de chaque partie et permettre la réalisation du projet

*Délibération*

# Point sur la déclaration d'intérêt générale et de l'enquête publique

- *Obtention de la prolongation de la DIG actuelle 2016-2021 → 31 décembre 2024*
- *Dans l'attente de l'obtention de la nouvelle DIG et de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau liées au CT 2024-2029*
  - Enquête publique clôturée le 27/12 → 3 contributions
  - Rapport d'enquête réalisé d'ici fin janvier
  - Avis ministériel à obtenir (sous 45 jours) et décision la DTT
  - Signatures interdépartementales

# Questions diverses

- Réception de l'arrêté préfectoral interdépartemental n°41 2023 12 12 00003, portant sur la modification des statuts du Syndicat mixte d'Entretien du Bassin du Beuvron (adresse siège social).
- Crashtest validé pour sécurisation de la plateforme d'alertes des niveaux d'eaux

# Prochain comité syndical

Jeudi 22 février 2024 à 18h00

Communauté de communes du Grand Chambord

----

Approbation du compte de gestion 2023

Approbation du compte administratif 2023

Vote du Budget Primitif 2024